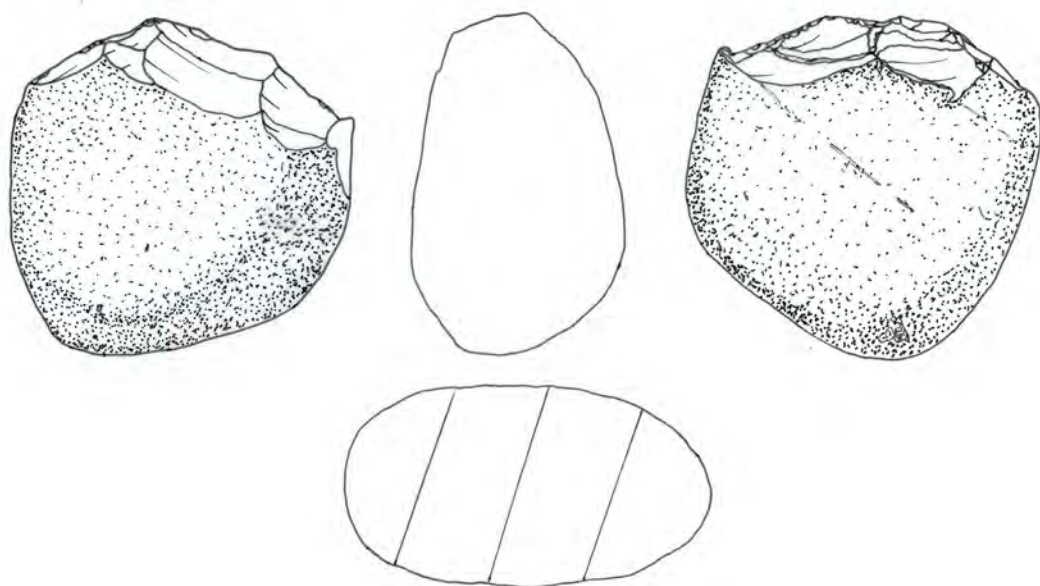


Locmaria, Morbihan

Le Bas-Laurent, Camping des Grands- Sables

sous la direction de

Vérane Brisotto



Inrap Grand Ouest
mars 2018

Locmaria, Morbihan

Le Bas-Laurent, Camping des Grands- Sables

sous la direction de

Vérane Brisotto

avec la collaboration de

Erwan Bourhis
Emmanuelle Coffineau
Vincent Pommier
Sandra Sicard

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

mars 2018

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
12	Notice scientifique
12	État du site
13	Localisation de l'opération
14	Arrêté de prescription
20	Arrêté de désignation
21	Projet scientifique

Résultats

25	1. Le cadre de l'opération
25	1.1 Circonstance de l'opération
25	1.2 Localisation de l'opération et topographie des lieux
25	1.2.1 Contexte géologique
30	1.3 Contexte archéologique
30	1.3.1 Historique
31	1.4 Stratégie et méthodes mises en œuvre
33	2. Résultats
33	2.1 Observations générales
34	2.2 Les murets de pierres sèches, F1 et F3, tranchée 3
33	3. Conclusion
39	3.1 Étude de la céramique (E. Coffineau)
42	3.2 Le mobilier lithique
47	Bibliographie générale

Inventaires

51	Inventaire des tranchées
51	Inventaire du lithique



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan (56)

Commune
Locmaria

Adresse ou lieu-dit
Le Bas-Laurent, Camping des
Grands-Sables

Codes

code INSEE
56 114

Numéro de dossier Patriarche
-

Numéro de l'entité archéologique
-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93 RGF93

x: 239 147
y: 6 708 185
z: entre 25 m à 34 m NGF

Références cadastrales

Commune
Locmaria

Année
2017

section(s)
ZI

parcelle(s)
104

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

MORIN Gilbert

Pétitionnaire

-

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2017-244

Numéro de l'arrêté de désignation
2018-016

Référence du projet INRAP
D120692

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

MORIN Gilbert

Nature de l'aménagement

Extension Camping

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Vérane Brisotto, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40
Fax. 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic archéologique
du 05/02/18 au 08/02/18

Surfaces

emprise prescrite
5 557 m²

emprise diagnosticable
4137 m²

emprise diagnostiquée
422 m²

ratio
10 %

niveau d'apparition des vestiges
-

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paleolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
 - Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (1^{er} âge du Fer)
 - La Tène (2nd âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Époque médiévale**
 - haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Puits
- Habitat rural
- Villa*
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Métallurgie du Fer

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Scories
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil (macro-outillage)
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Objet lithique

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléométallurgie
- Zoologie
- Carpologie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- Étude des objets lithiques
- An. de métaux
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Macro-outillage

...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Adjoint au conservateur régional de l'archéologie	Contrôle scientifique de l'opération
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieur chargé du suivi du dossier	Contrôle scientifique de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Responsable scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Vérane Brisotto, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Adjoint au conservateur régional de l'archéologie	Contrôle scientifique de l'opération
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieur chargé du suivi du dossier	Contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Responsable scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Responsable scientifique et technique adjoint	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud	Gestionnaire de base	Equipement
Frédéric Champagne	Logisticien	Location du matériel

Équipe de diagnostic

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Vérane Brisotto, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Responsable scientifique
Sandra Sicard, Inrap	Ingénieur d'étude et d'opération	Technicienne
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevé du plan général

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Vérane Brisotto, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Rédaction, DAO
Emmanuelle Coffineau, Inrap	Céramologue	Etude des céramiques
Sandra Sicard, Inrap	Ingénieur d'étude et d'opération	Etude du lithique et SIG
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Plan et photogrammétrie
Erwan Bourhis, Inrap	Dessinateur Infographe	Mise en page du RFO

Notice scientifique

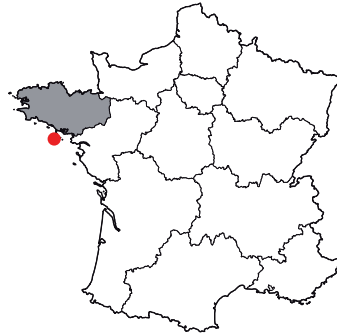
Dans le cadre de l'extension du Camping des Grands Sables, sur la commune de Locmaria, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur une surface de 5 557 m². La proximité d'un indice de site, découvert par G. Musch à environ 200 m au nord du camping a motivé cette intervention. Ce prospecteur a ramassé dans ce secteur une cinquantaine de silex, comprenant quelques grattoirs, un nucléus, de nombreux éclats ainsi que deux tessons de céramique ; le tout évoquant la présence d'une occupation néolithique. Le diagnostic a permis de confirmer la proximité d'occupation pré ou protohistorique (Néolithique ?, âge du Bronze) à travers quelques indices mobiliers recueillis dans les niveaux de colluvions. A côté de ceux-ci, une présence du second Moyen-Âge est également attestée par la découverte de plusieurs marmites en céramique onctueuse. Les structures empierrées mises au jour dans une des tranchées pourraient se rattacher à cette période.

État du site

Notre intervention se situe dans le prolongement sud du camping actuel, localisé sur le rebord d'un petit promontoire situé entre la côte et le bras d'un petit cours d'eau se jetant au niveau de la plage des Grands Sables. Ces petits cours d'eau nombreux sur l'île offrent un paysage très accidenté avec des vallons très marqués. Le projet d'extension du camping se situe donc la pente d'un de ces versant orienté plein sud vers l'intérieur de l'île, à l'abri des vents de mer venus du Nord. Les colluvions d'une épaisseur variable étaient donc susceptibles d'avoir préservé des niveaux archéologiques.

Localisation de l'opération

Région : Bretagne
Département : Locmaria (56)
Adresse/Lieu-dit :
 Le Bas-Laurent
 "Camping des Grands-Sables"
Coordonnées géographiques (RGF93/L93) et altimétriques :
 X : 239 147
 Y : 6 708 185
 Z : entre 25 m et 34 m NGF
Section et parcelle :
 Section ZI parcelle n° 104



Arrêté de prescription

D120692



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2017-244 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU, la demande de permis d'aménager PA 056 114 17 Q 0001 sollicitée par le Camping des Grands Sables représenté par Monsieur MORIN Gilbert, pour un terrain situé Le Bas Laurent, commune de LOCMARIA (56), reçue de la DDTM Vannes 21 Juillet 2017 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
 Département : Morbihan
 Commune : LOCMARIA
 Lieu-dit : Le Bas Laurent, Camping des Grands Sables
 Cadastre : section : ZI parcelle : 104

COURRIER REÇU LE
 4555
 17 AOÛT 2017
 INRAP GO

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

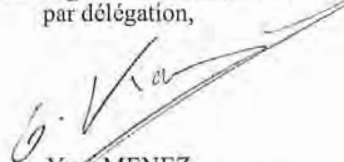
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Camping des Grands Sables représenté par Monsieur MORIN Gilbert, au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et au Service départemental d'archéologie du Morbihan..

Fait à Rennes, le 9 août 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Yves MENEZ
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Camping des Grands Sables
INRAP
SDAM

copie à : Préfecture du Morbihan



PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2017-244**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

Région :	Bretagne
Département :	Morbihan
Commune :	LOCMARIA
Lieu-dit :	Le Bas Laurent
Cadastre :	section : ZI parcelle : 104
pétitionnaire: Camping des Grands Sables représenté par Monsieur MORIN Gilbert	

Emprise du diagnostic archéologique : 5000 m² environ

Contexte archéologique :

La demande de permis d'aménager concerne l'extension d'un camping sur environ 5000 m² dans une zone susceptible de receler des vestiges archéologiques en particulier néolithique en raison de la présence d'un site néolithique (n°56 114 0013) à 150 m au nord en direction de la plage des Grands Sables.

Objectifs :

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. ²

Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation, ou leur sauvegarde par l'étude, puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

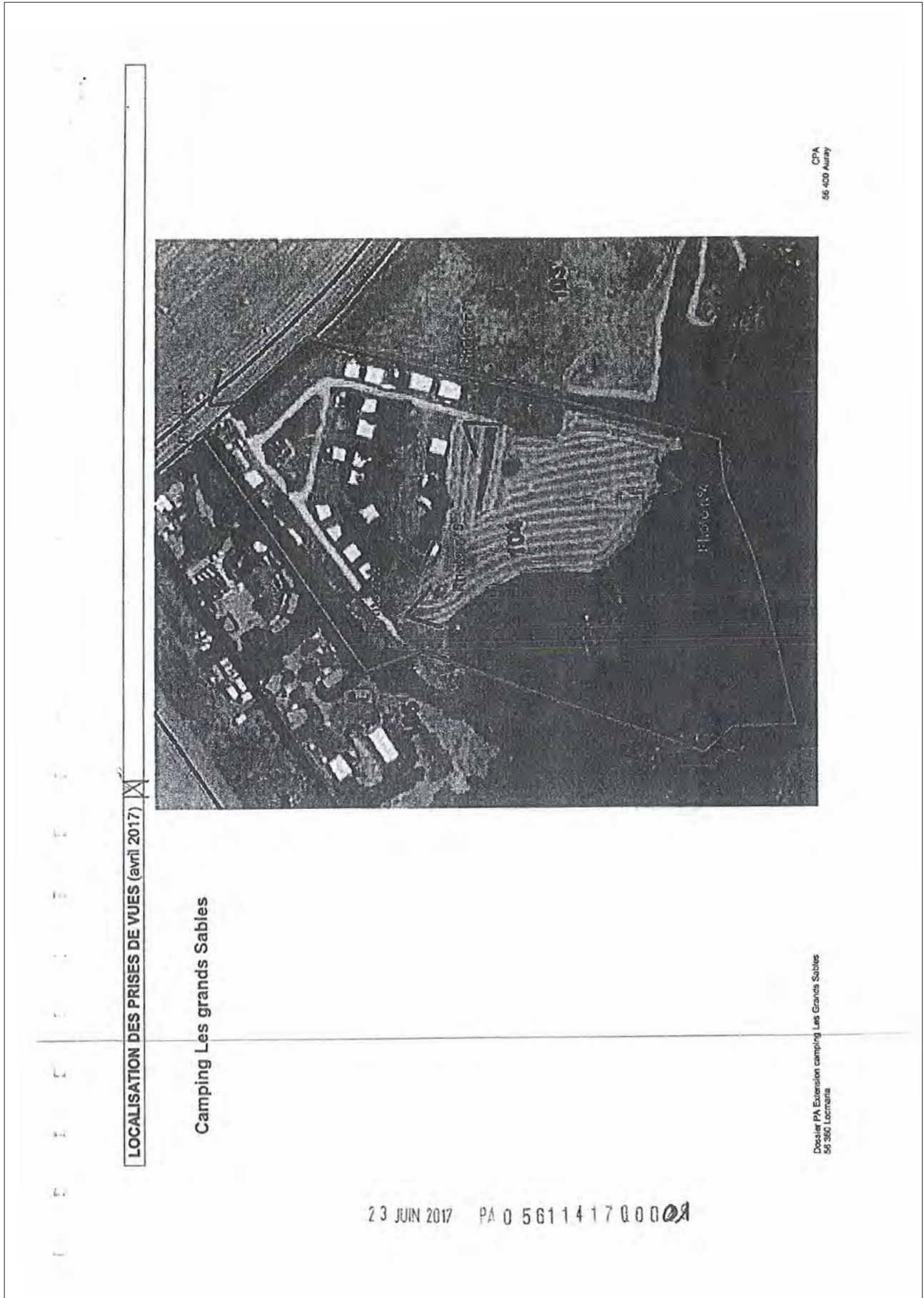
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

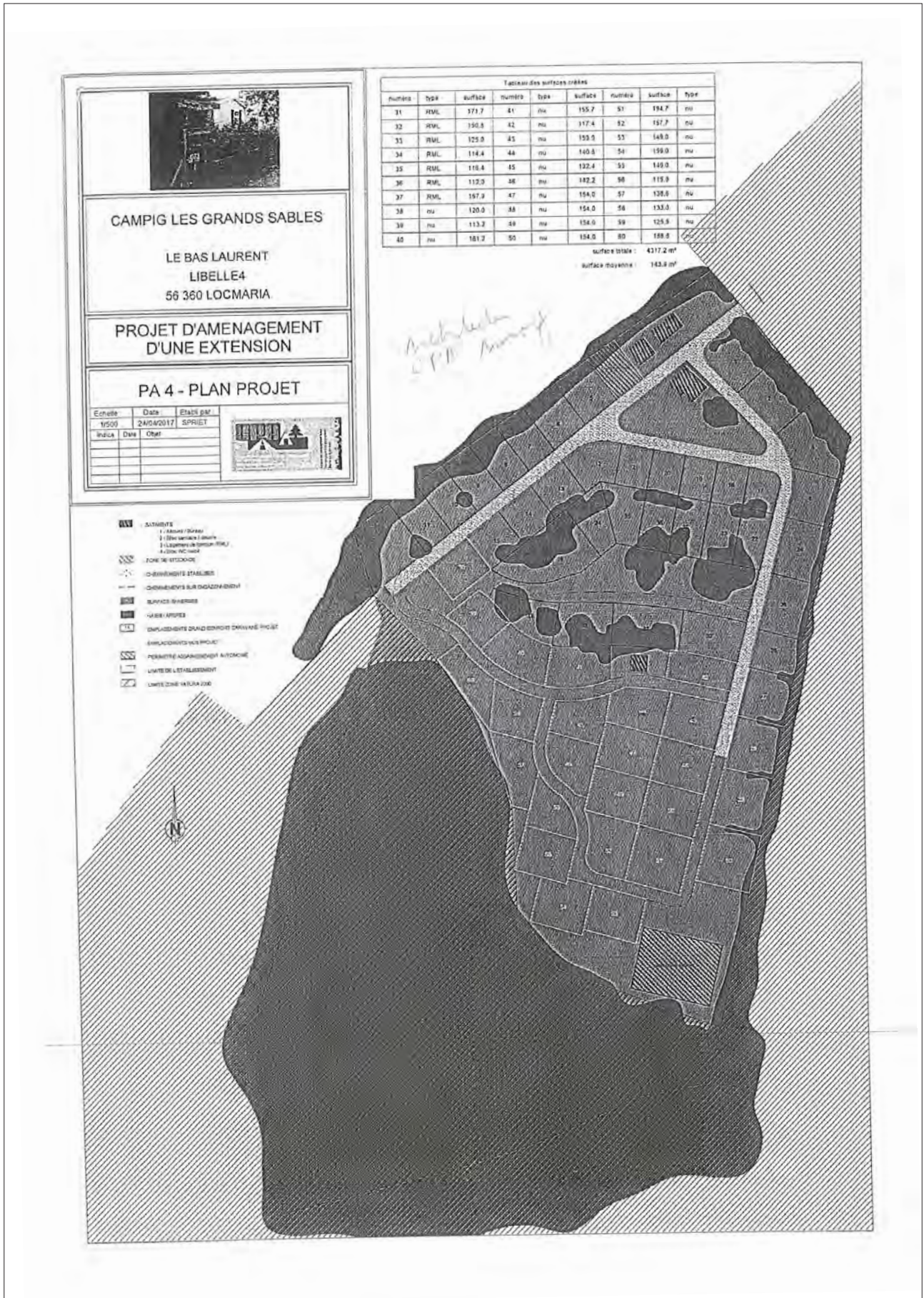
Fait à Rennes, le 9 août 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

6

Yves MENEZ
Conservateur régional de l'archéologie





Arrêté de désignation



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU :

328
18 JAN. 2018

INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-016 du 15 janvier 2018

Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2018-016 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2017-244**

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles L 522-1 et R 522-1 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2017-244 du 9 août 2017 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à LOCMARIA, le Bas Laurent (56) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Vérane BRISOTTO (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2017-244.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Vérane BRISOTTO.

Fait à Rennes, le 15 janvier 2018

Pour le Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie


Yves MENEZ

Destinataire :
Mme Vérane BRISOTTO

Copie :
Inrap
Commune de Locmaria

Projet scientifique

Diagnostic archéologique D120692 LOCMARIA (56), LE BAS LAURENT, CAMPING DES GRANDS SABLES

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Locmaria		
Lieu-dit	LE BAS LAURENT, CAMPING DES GRANDS SABLES		
Cadastre	Locmaria : ZI 104		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2017-244	17-08-2017	5000 m ²	11/09/2017	17/11/17
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2017-244, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	2 jours	1 jour
Technicien	1 jour	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Tractopelle	1 jour	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramique + lithique)		5 jours
Spécialiste (Géomorphologue)	2 jours	4 jours
Topographe	2 jours	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	2 jours	1 jour
Transfert		

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
5 jours	5 jours	Février 2018

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

Michel-Alain Baillieu



II. Résultats

1. Le cadre de l'opération

1.1 Circonstance de l'opération

Dans le cadre de l'extension du Camping des Grands-Sables sur la commune de Locmaria, à Belle-Ile-en-Mer, et en raison de la proximité d'un indice de site néolithique, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic de 5557 m². Le site n° 561140013 découvert par G. Musch¹, prospecteur belle-islois, consiste en un ramassage de surface d'une cinquantaine de silex comprenant quelques grattoirs, un nucléus, et quelques tessons de céramique.

1.2 Localisation de l'opération et topographie des lieux

Belle-île en Mer qui représente la plus grande île de Bretagne est de forme allongée avec un grand-axe orienté Nord/Ouest-Sud-Est qui fait 18 km de long et un petit axe de 9 km (fig. 1). Elle se présente sous la forme d'un plateau érodé, d'une altitude moyenne de 40 mètres (point culminant à 71 m à Borvan), bordé de hautes falaises. L'intérieur de l'île est entaillé par de nombreux vallons encaissés et ramifiés qui débouchent sur la mer par de petites plages.

Le Camping des Grands Sables se situe au sud de la plage du même nom, localisée sur la côte nord de l'île. Il prend place sur le rebord sud d'un promontoire localisé entre l'océan et le bras d'un petit cours d'eau se jetant au niveau de la plage (fig. 2). Le projet d'extension du camping se situe dans la pente d'un versant orienté plein sud, vers l'intérieur de l'île, et par conséquent à l'abri des vents de mer venus du Nord. Il s'agit d'anciennes terres de landes, dont les murets mis au jour lors du diagnostic ou encore visibles dans le paysage attestent de parcelles closes utilisées en pâture ou en culture.

Le niveau NGF de l'opération se situe entre 25 et 34 m NGF.

1.2.1 Contexte géologique

Géologiquement Belle-Île se distingue de ses voisines, Houat et Hoedic, situées dans le prolongement de la presqu'île de Quiberon. Séparé de cet ensemble, essentiellement granitique, par une faille orientée nord/ouest-sud/est, le substrat de Belle-Île est formé de « roches volcano-sédimentaires et de roches plus franchement volcaniques faiblement métamorphiques dont l'équivalent sur le continent est à rechercher dans les séries de la Vilaine ou de Vendée maritime », (BRGM, 1986, fig. 3). Cet ensemble n'est pas daté. Si la majeure partie de l'île se compose de roches métamorphiques de type siltstone ou schiste vert, une grande variété de roches présentes plus sporadiquement ont été reconnues assez récemment. Ainsi des niveaux ou des lentilles de porphyroïdes se répartissent en plusieurs points de l'île ; il s'agit d'une roche claire schisteuse riche en phénoclastes de quartz et de feldspath (aspect œillé). Par ailleurs, on trouve des tufs fins et grossiers, des quartzites, des grès feldspathiques ou dolomitiques, des rhyolites ou encore des jaspes rouges. Enfin l'unique formation dunaire de l'île se trouve à Donnant. On notera également la présence de tourbières submergées.

1. Nous tenons à remercier ici G. Musch pour son accueil, sa disponibilité ainsi que pour ses riches connaissances de l'île qu'il nous a donné à partager.



Fig.1 Localisation du diagnostic sur fond de plan IGN au 1/250 000e et 1/25 000. © IGN

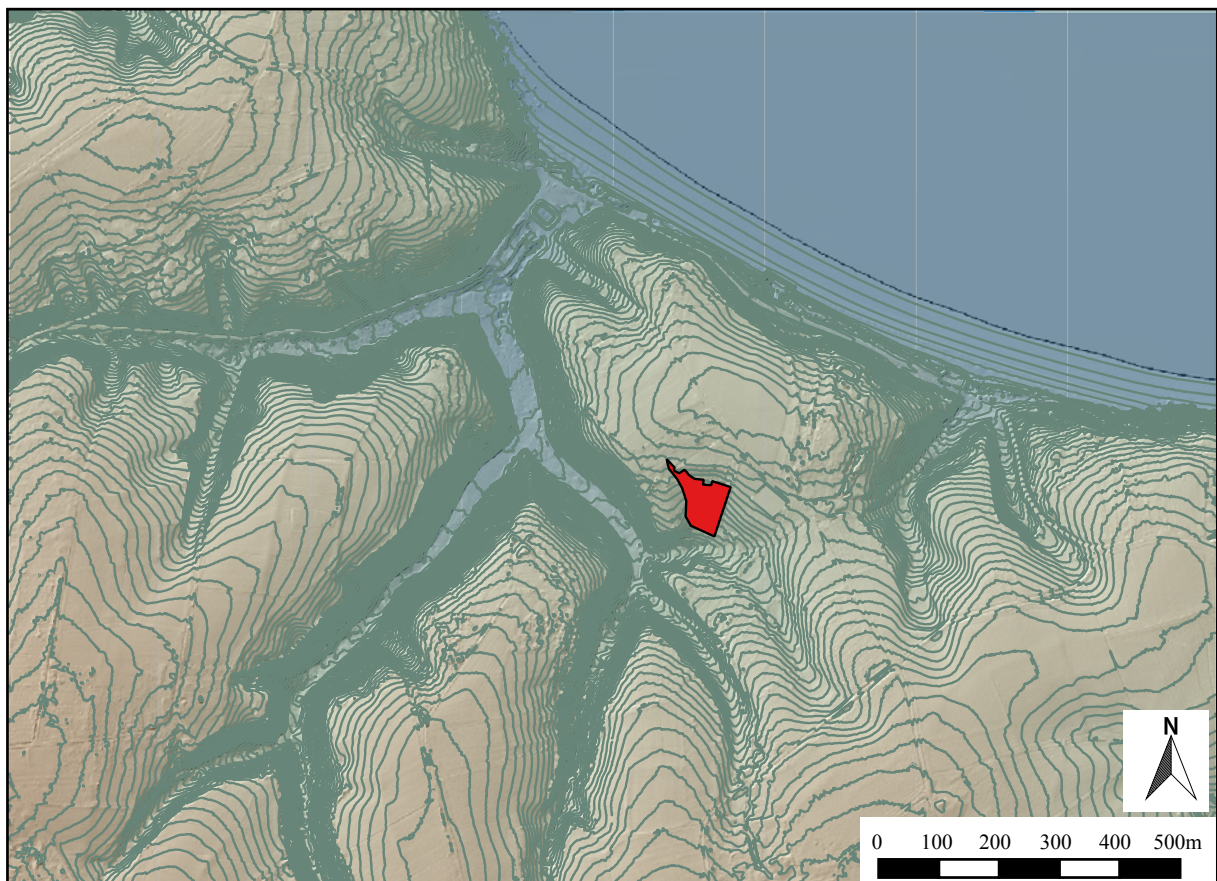
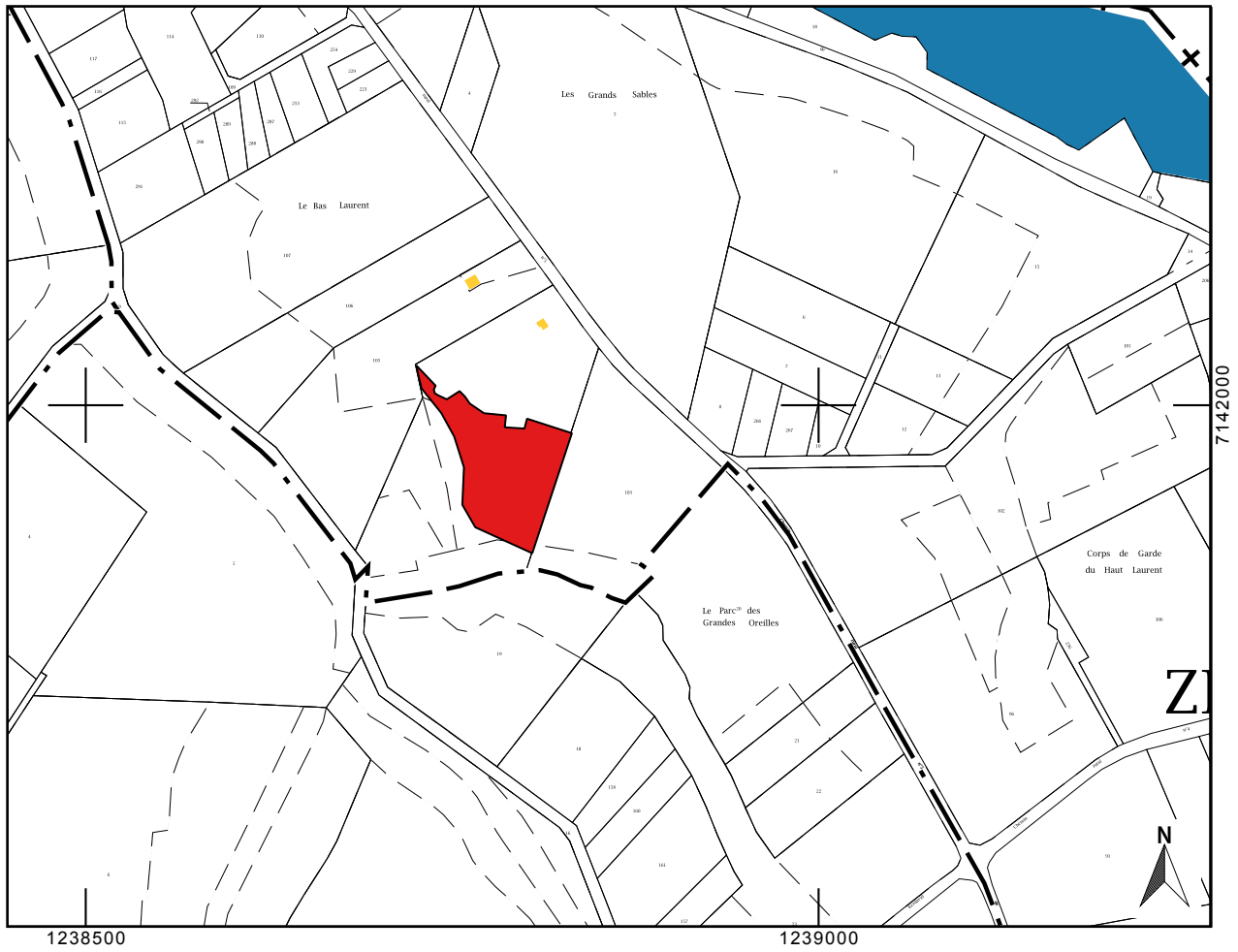
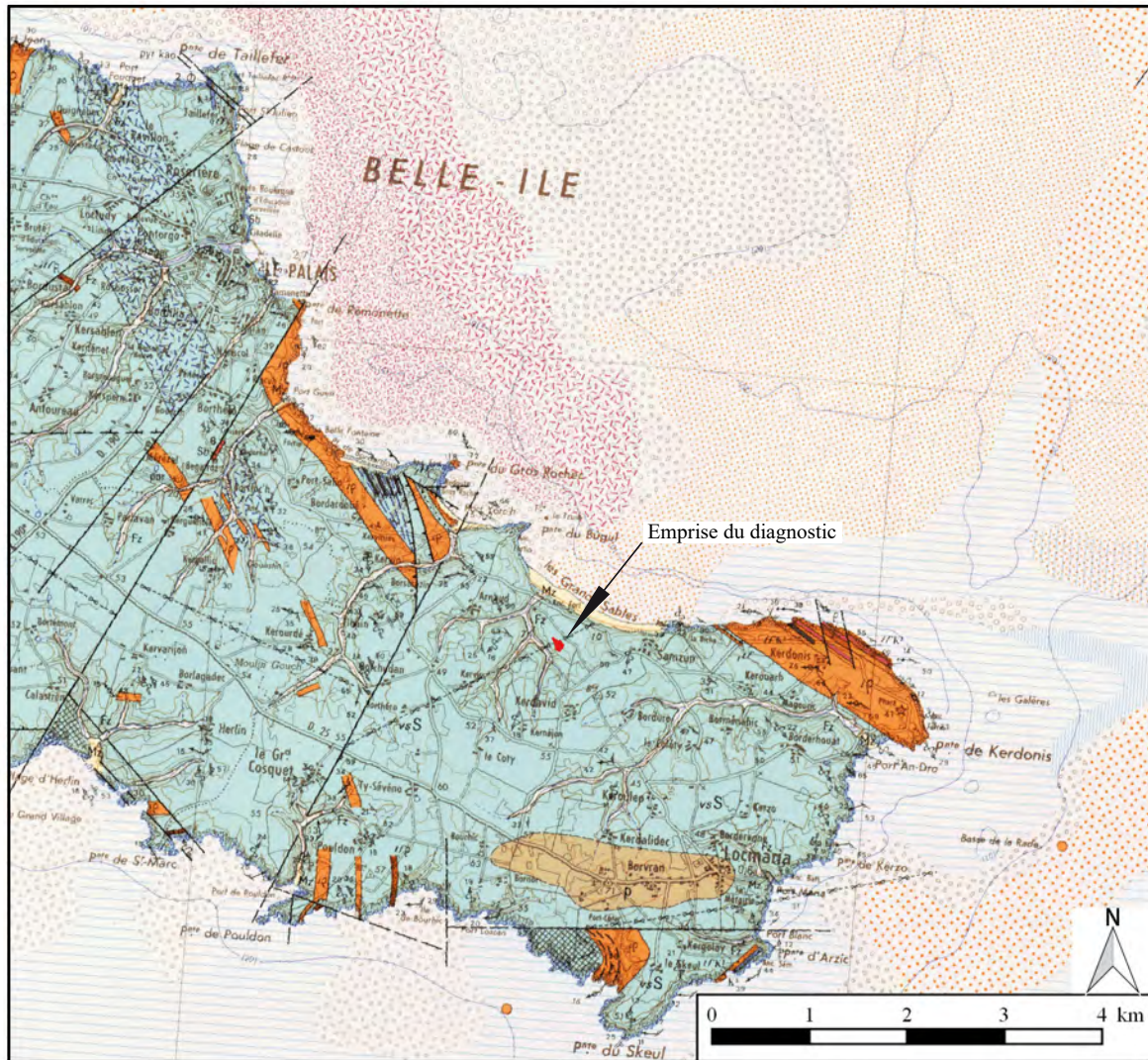


Fig. 2 Localisation du diagnostic sur fond de plan cadastral et fond de carte topographique. © IGN



L'emprise du diagnostic se situe au sein de cet ensemble volcano-sédimentaire composé de tufs avec intercalations de silstones. Ce sont ces derniers, s'apparentant franchement à des plaquettes de schistes gris-verts qui ont été reconnus dans le fond de nos tranchées. On observe une orientation nord/ouest-sud-est de cette schistosité, surmontée soit directement de terre végétale soit de différents niveaux de colluvions et d'argile d'altération de teinte jaune à brun-orangée. Ce substrat est atteint entre 20 cm et 2,10 m de profondeur, selon la pente du terrain. Plusieurs logs stratigraphiques illustrent ce recouvrement et ces variations (fig. 4, 5).

Fig. 3 Localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/50 000e, BRGM, feuille n°447-477. © BRGM, Infoterre®

Fig. 4 Log 4 Tranchée 4. © S. Sicard, Inrap

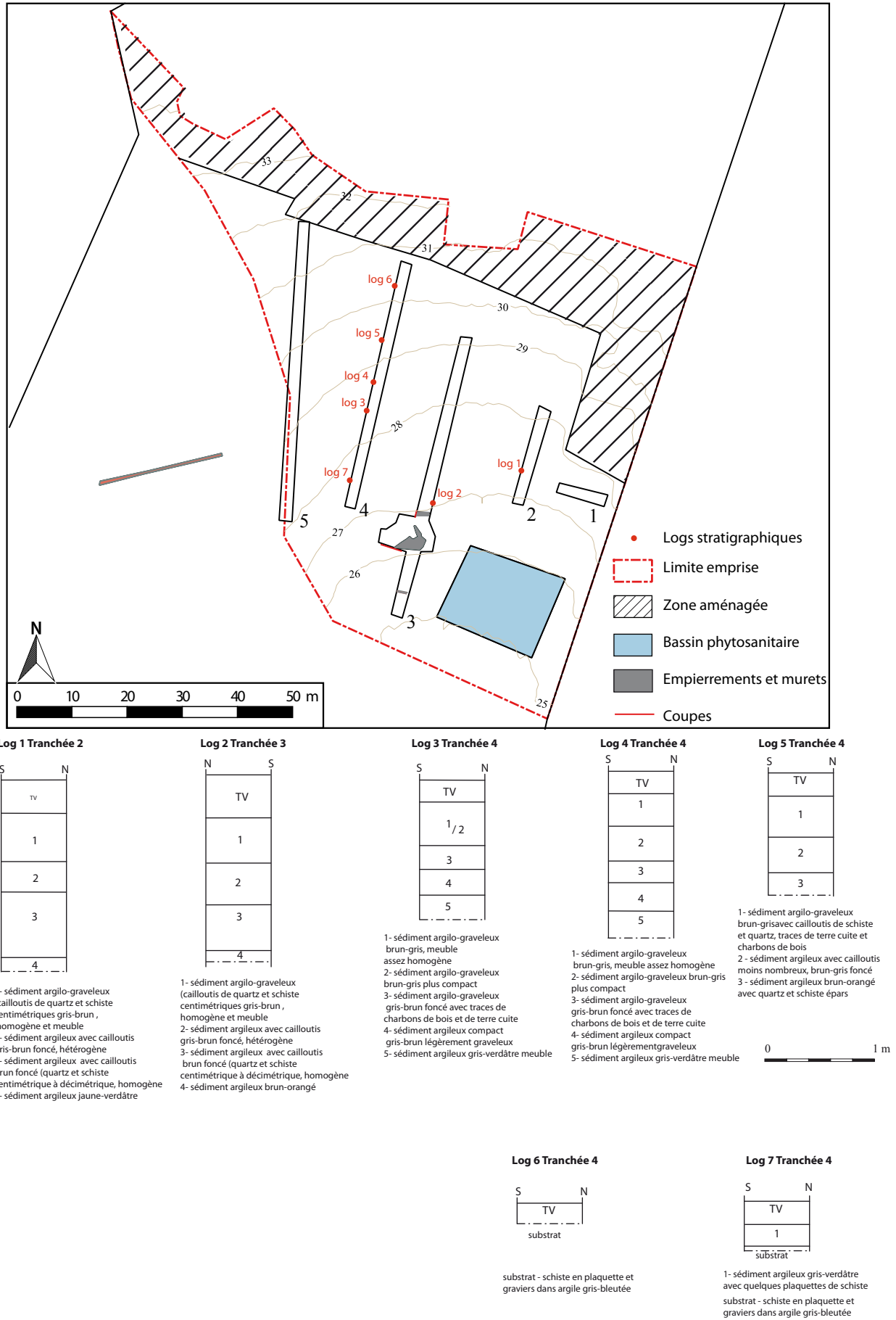


Fig. 5 Logs stratigraphiques au 1/50^e. © V. Brisotto, Inrap

1.3 Contexte archéologique

1.3.1 Historique

Bien qu'il s'agisse de la plus grande île de Bretagne, Belle-île a très peu été investie par les recherches archéologiques. Très récemment un PCR intitulé Espaces et territorialité d'une île en Atlantique, coordonné par L. Audouard et B. Gehres, tend à redécouvrir le riche patrimoine archéologique de l'île dans un cadre chronologique allant du Néolithique à l'âge du Fer. Ces chercheurs étudient entre autres l'importante collection de Gerald Musch, prospecteur actif bellilois.

Sans reprendre l'historique des recherches détaillée dans la thèse de L. Audouard (Audouard, 2014), nous évoquerons rapidement les travaux pionniers de F.-F. Le Royer de la Sauvagère, ingénieur chef du Roi envoyé à Belle-Île en 1746. Il aurait pratiqué quelques fouilles notamment celle du menhir de Jeanne de Runélo, conduisant à son bris lors des investigations. Par la suite, ce sont essentiellement les monuments mégalithiques qui intéressent les érudits ; ceux-ci en dressent des inventaires et des relevés, mais les îles difficiles d'accès, souffrent de recherches plus approfondies. De rares mentions des sites insulaires apparaissent dans un essai sur les Antiquités du Morbihan, écrit en 1825 par le chanoine Mahé, fondateur de la Société Polymatique du Morbihan. C'est en 1902 que G. de Closmadeuc réalise l'une des rare fouille de cette époque (tumulus de Bruté ou du Bois Trochu sur la commune du Palais). Au milieu du XX^e siècle, ce sont des chercheurs britanniques qui s'intéressent aux sites fortifiés des îles continentales et notamment aux éperons barrés de Kervédan et du Vieux-Château à Belle-Île. Il faut attendre 2011 et la découverte du site mésolithique de Bordelann (G. Marchand) pour voir de nouveau les chercheurs bretons fouiller à Belle-Île.

L'île compte aujourd'hui près d'une centaine de sites répertoriés à la Carte Archéologique. Si le caractère insulaire offre de belles perspectives pour les éperons barrés et les sites fortifiés, les autre types d'implantations ne font pas défaut. Au travers de la collection Musch, quelques indices du Paléolithique moyen ont été récemment décelés. Le Mésolithique est également représenté notamment avec le site de Bordelann, fouillé par G. Marchand. Pour le Néolithique, si quelques menhirs subsistent, nombre d'entre eux ont été détruits (d'après G. Musch, on en comptait plus d'une vingtaine au début du XX^e principalement le long de l'axe routier principal). En revanche, l'île ne comporterait aucun monument funéraire de type allée couverte ou dolmen à couloir ; tout au moins conservé comme tels. Toutefois de nombreux points de collecte sont recensés pour cette période (fig. 6). Par ailleurs un certain nombre de tumulus ont été recensés sans qu'il soit toujours possible de les dater, mais plusieurs indices attestent d'une présence marquée à l'âge du Bronze puis à l'âge du Fer, avec tous les sites côtiers. En revanche, la présence romaine semble ténue. Puis c'est avec l'arrivée des Bretons d'Outre-Manche dès le V^e siècle que le paysage de l'île évolue.



Indices archéologiques

- Age du Bronze
- Antiquité
- Mésolithique
- Age du Fer
- Epoque indéterminée
- Néolithique

■ Emprise du diagnostic

Fig. 6 Localisation du diagnostic sur extrait de la Carte Archéologique. © SRA Bretagne et IGN

1.4 Stratégie et méthodes mises en œuvre

L'opération s'est déroulée du 5 au 8 février 2018, mobilisant deux archéologues ainsi qu'un topographe, venu pour le relevé des tranchées et des structures mises au jour.

Cinq tranchées continues et des fenêtres de vérifications ont été ouvertes à l'aide d'une pelle à pneus de 16 t, munie d'un godet lisse de 2 m. Sur les 5 557 m² prescrits, 1 420 m² était déjà aménagé (accès, emplacement et bassin phytosanitaire) réduisant la zone à évaluer à 4 137 m². Sur cette surface 422 m² ont été ouverts correspondant à un ratio de 10 %.

Les rares faits mis au jour ont été numérotés de 1 à n, et relevés au GPS. Un nettoyage manuel de l'empierrement mis au jour dans la tranchée 3 a été effectué. Celui-ci a fait l'objet d'une photogrammétrie (S. Sicard, V. Pommier).

Enfin plusieurs logs stratigraphiques ont été réalisés afin de rendre compte du recouvrement sédimentaire et des variations du substrat.

A l'issue de l'opération, toutes les tranchées du diagnostic ont été rebouchées à l'aide d'une pelle à chenille de 6 t.

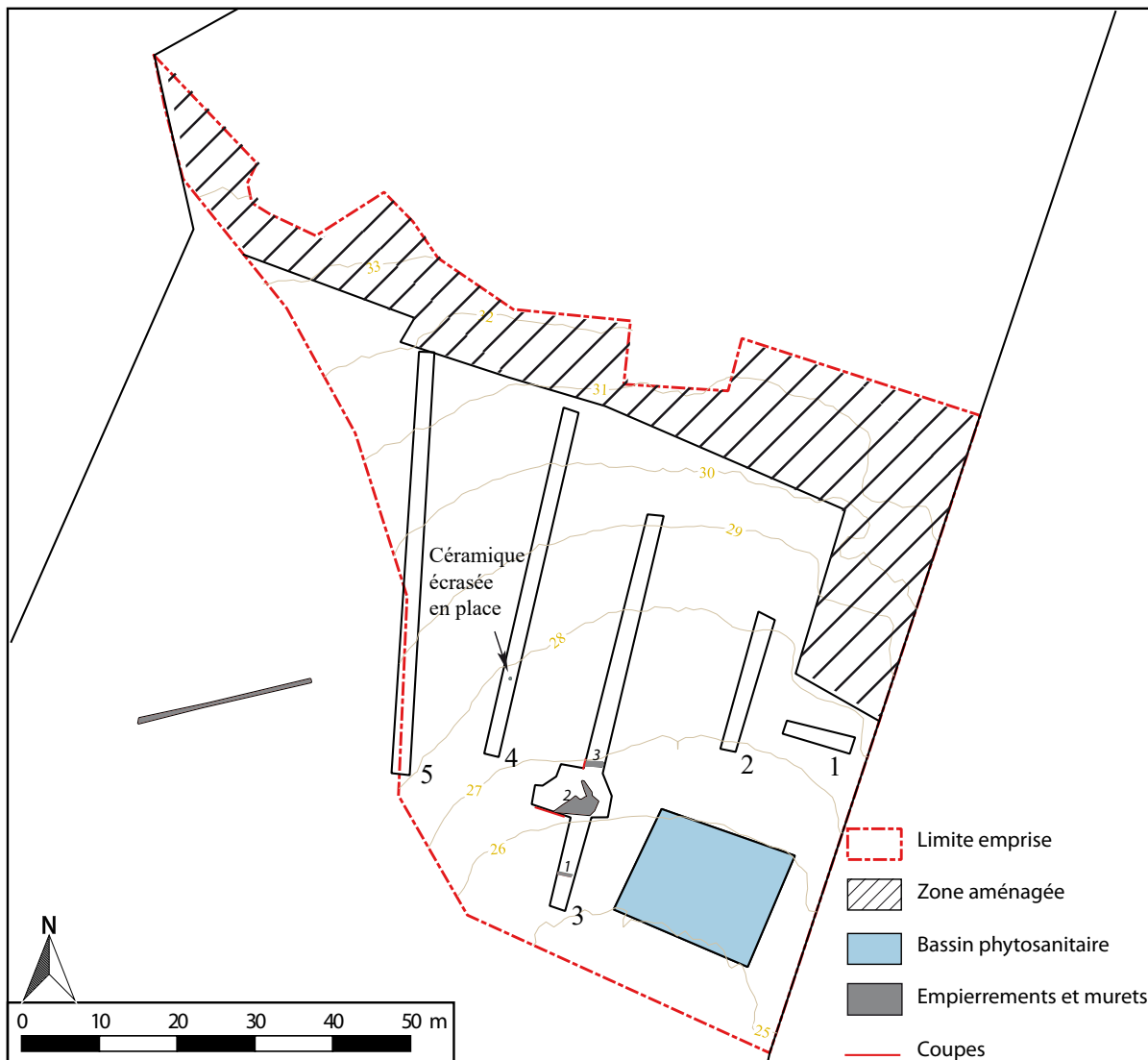
2. Présentation des vestiges

2.1 Observations générales

Hormis deux petits murets de pierres sèches et un empierrement comblant une dépression du fond de vallon, le diagnostic n'a révélé aucune autre structure anthropique (fig. 7). L'observation du cadastre napoléonien indique une limite est/ouest pouvant correspondre à l'empierrement de la tranchée 3 (fig. 8). Toutefois la céramique recueillie au sein de cet amas de pierres suggère un aménagement plus ancien.

Par ailleurs, le mobilier prélevé dans les dépôts de pente, même si peu abondant, permet d'envisager la proximité d'occupations ou tout au moins de présences pré-ou protohistorique ainsi que médiévale.

Fig. 7 Plan général du diagnostic sur fond de plan au 1/1000^e avec courbes topographiques.
© Inrap



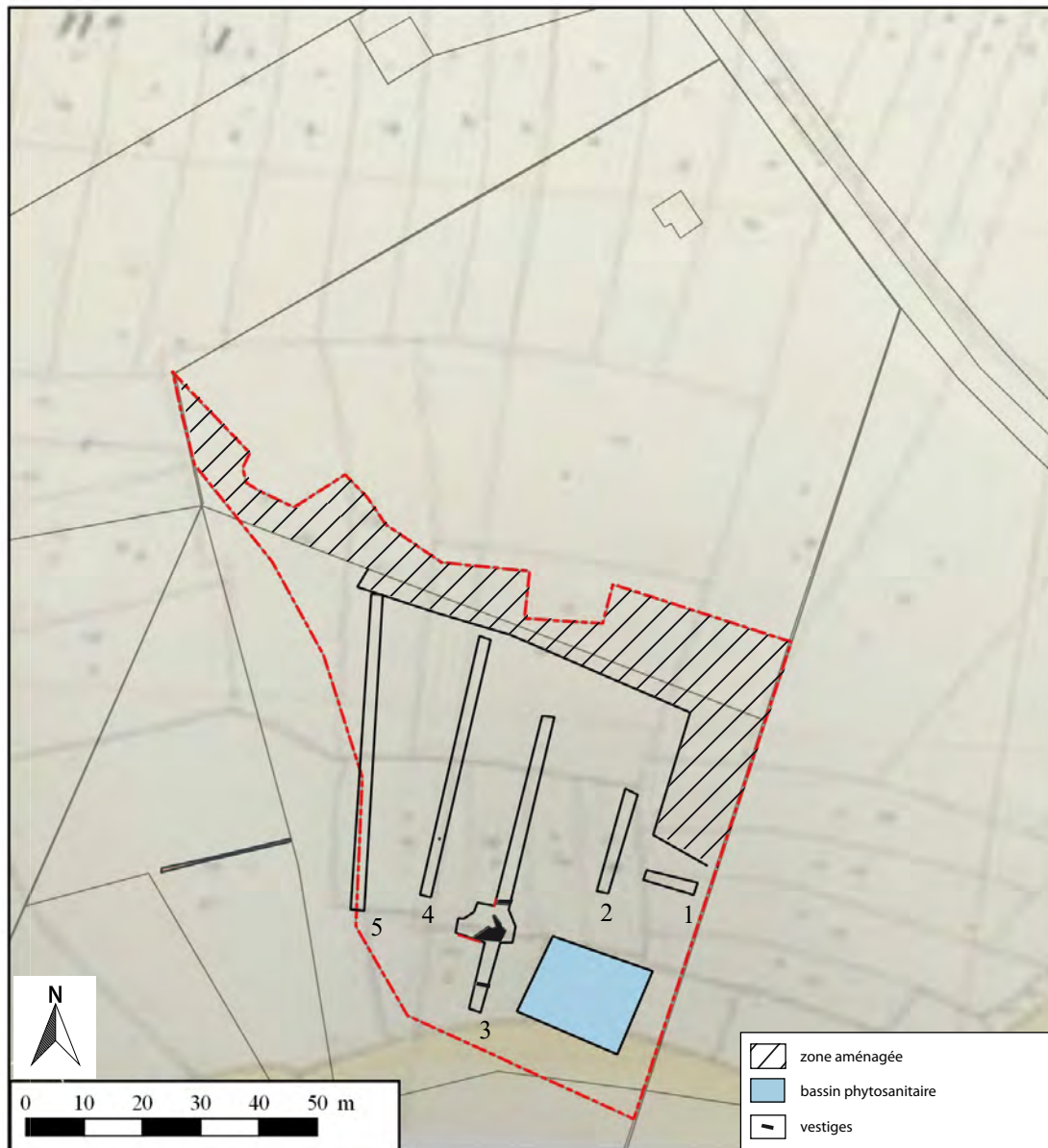


Fig. 8 Plan général du diagnostic sur fond de cadastre napoléonien. © Inrap

2.2 Les murets de pierres sèches, F1 et F3, tranchée 3

Deux petites portions de murets en pierres sèches ont été mises au jour dans la tranchée 3. Toutes deux, larges d'une cinquantaine de centimètres, sont bâties en pierre de schiste en partie équarries. Les limites de ces murets sont, par conséquent régulières et quasi-rectilignes. Orientées est/ouest, elles apparaissent parallèles.

Le premier, F1 est apparu au sud de la tranchée à 0,55 m de profondeur. Il semble s'interrompre à l'est (fig. 9).

Le second situé plus au nord, à une quinzaine de mètres du précédent est apparu à une trentaine de centimètre sous la surface actuelle, soit directement sous le niveau de terre végétale (fig. 10). D'après la coupe, visible en premier lieu longitudinalement, une seule assise est conservée ; ce que confirme le sondage effectué le long de la berme. Les pierres sont installées à la base de l'us 1 dans un sédiment argileux légèrement graveleux gris-brun, meuble et homogène (fig. 11). Aucun creusement n'est visible. Si le cadastre napoléonien ne signale aucune limite parcellaire à ces endroits-là, il est fort probable que ces petits murets soient destinés à retenir la terre en délimitant un parcellaire qu'il est difficile de dater.



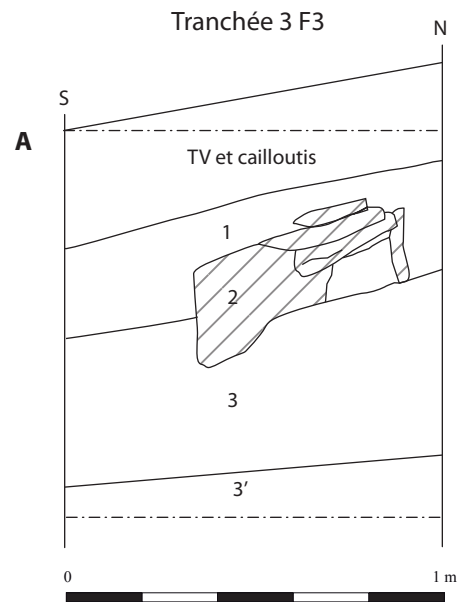
Fig. 9 Muret F 1 de la tranchée 3. © S. Sicard, Inrap

Fig. 10 Muret F 3 de la tranchée 3. © S. Sicard, Inrap

Fig. 11 Muret F3 de la tranchée 3, coupes (A-B) et vue du sud (C). © V. Brisotto, Inrap



11



- 1- sédiment argileux légèrement graveleux gris-brun meuble et homogène
 - 2- mur
 - 3- sédiment argilo-graveleux brun-foncé avec nombreux cailloutis
 - 3'- sédiment argilo-graveleux brun-foncé avec moins de cailloutis et plus compact
- Remarque : aucun creusement évident d'installation du mur



2.3 L'empierrement F2, tranchée 3

Apparu à environ 1 m de profondeur, entre les deux murets décrits plus haut, un amas de pierres de schiste, sans organisation apparente a été nettoyé sur une surface d'environ 10 m². Vers le sud, la fouille n'a pu se poursuivre en raison d'une remontée des eaux, alors qu'au nord l'est et à l'ouest l'empierrement a pu être circonscrit (fig. 12).

Si le dégagement de ces pierres semble suivre la pente naturelle du terrain, la variation de pendage des blocs suggère plus un effondrement ou un rejet qu'un véritable aménagement. Toutefois un effet de parois de quelques pierres alignées dans un pendage nord/sud semble marquer une limite nette que l'on peut comparer à celles des murets précédents (fig. 13).

Contrairement aux deux autres limites F1 et F3 qui ne figurent pas sur le cadastre napoléonien, cet amas de pierre se superpose à une délimitation de parcelle sur le cadastre du XIX^e (fig. 8).

Au nettoyage, plusieurs tessons de céramique ont été prélevés dont un pot archéologiquement complet retrouvé en plusieurs gros fragments dans le même secteur (cf. § 3). A proximité de ces tessons, quelques esquilles d'os brûlés non déterminables ont été prélevées.

Au final, il nous semble difficile d'interpréter la présence de cet empierrement vraisemblablement en partie aménagé et effondré.

En outre, l'observation d'une rupture de pente visible dans la coupe d'une fenêtre d'extension couplée d'une limite nette en plan évoque une dépression (ou un creusement ?) que les contraintes du terrain et du diagnostic ne nous ont pas permis de vérifier (fig. 14). Gênés d'une part par la remontée de eaux au sud et par l'ouvrage de phyto-épuration à l'est, nos observations restent partielles.

Les perturbations récentes visibles dans les 60 premiers centimètres du décapage (graviers modernes) et liées très certainement au creusement du bassin ne semblent pas avoir atteint cette dépression probablement antérieure. L'homogénéité de la céramique trouvée lors ce nettoyage confirme l'intégrité et la préservation de cet ensemble.

Fig. 12 Vue du nord de la tranchée 3 avec F1, F2, et F3. © V. Brisotto, Inrap



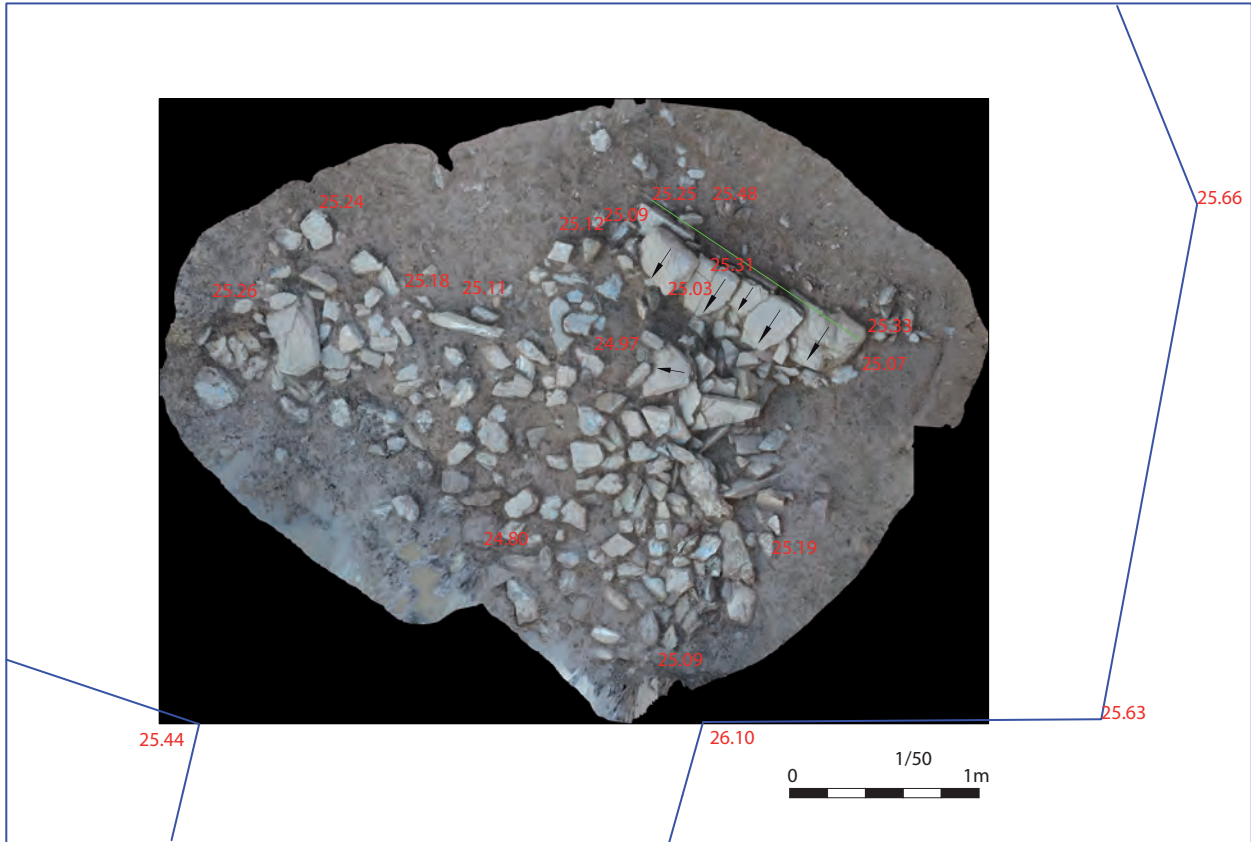


Fig. 13 Ortho photo et vue en photogrammétrie de l'empierrement F2 de la tranchée 3. © V. Brisotto, Inrap

Fig. 14 Vue en plan et en coupe de la dépression dans laquelle se trouve l'empierrement. © V. Brisotto, Inrap



3. Le Mobilier

3.1 Étude de la céramique (E. Coffineau)

Un petit lot de céramiques (quatre-vingt-huit fragments dont six individus) a été mis au jour lors du diagnostic. Ces vases se répartissent, de manière inégale, dans les cinq tranchées de sondages (fig. 15). Ils proviennent essentiellement de niveaux de colluvions.

Fig. 15 Tableau de répartition de la céramique par tranchée (*NR : Nombre de Restes et **NMI : Nombre Minimum d'Individus).
© E. Coffineau, Inrap

Tranchée	Structure	Us	NR*	NMI**	Datation
1	/	-0,60m	1	/	indéterminée
2	/	-0,90m	1	/	Protohistorique
2	/	-1m	4	/	Protohistorique
3	/	-0,20m	1	/	médiéval
3	/	-0,90m	4	/	Age du Bronze
3	/	-1,10m	3	1	Second Moyen Age
3	/	-1,20m	3	1	Second Moyen Age
3	2	empierrement	38	2	Second Moyen Age
3	3		1	/	Second Moyen Age
4	/	/	20	1	Age du Bronze
4	/	-0,20 à -0,40m	9	/	Protohistorique
5	/	-0,20m	3	1	Age du Bronze

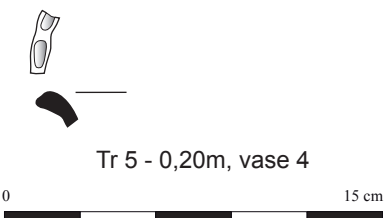


Fig. 16 Lèvre modelée ornée d'impressions sur la lèvre de l'Age du Bronze. © E. Coffineau, Inrap

Deux périodes chronologiques ont pu être repérées. La plus ancienne remonte à la période protohistorique. Quelques fragments de vases (un fond, sept panses et une lèvre digitée : vase 4, fig.16) ont des caractéristiques pouvant les rattacher à l'Age du Bronze. Ce sont des productions modelées dont les argiles sont issues de l'altération des massifs granitiques, aux inclusions de quartz, feldspath et mica de tailles très inégales.

L'autre période d'occupation présente sur le site du « Bas-Laurent » couvre le second Moyen Age (12^e-16^e siècle). Les céramiques retrouvées sont particulièrement intéressantes. En effet, ce sont des productions finistériennes dites « onctueuses » en raison de la présence de grosses particules de talc et de feldspath (Giot et Morzadec 1996). Les vases commercialisés sont principalement des marmites. Celles qui ont été retrouvées (quatre bords et deux fonds) correspondent typologiquement au répertoire qui se développe durant le 14^e siècle. Les lèvres des marmites deviennent plus moulurées et des registres de digitations sur la panse sont plus fréquents (un fragment dans Tr.3, -1,10m). Les quatre bords de marmites ont une lèvre plus ou moins rentrante formant une collerette ou un méplat. Trois d'entre-elles (dont le vase 2, fig. 17) ont un rebord rectangulaire horizontal de type 4 (typologie de Villard 2005 : fig. 154, p.383) ou un bord rectangulaire mouluré à double gorge de type 10 (vase 1, fig. 17 ; fig.154, p.383). Elles ont une texture de pâte plus fine et micacée de couleur brun orangé et sont moins onctueuses au toucher. Ce changement semble se faire également au cours du 14^e siècle.

Par contre le fond (Tr. 3, -1,20m) et la dernière marmite à panse tronconique (vase 3, fig.17) ont une pâte plus caractéristique, couleur proche du lie-de-vin, plus grossière et légèrement feuilletée. La lèvre est légèrement pendante, de type 2C/2D avec un rebord de type 4/5 (fig.156, p.387).

17

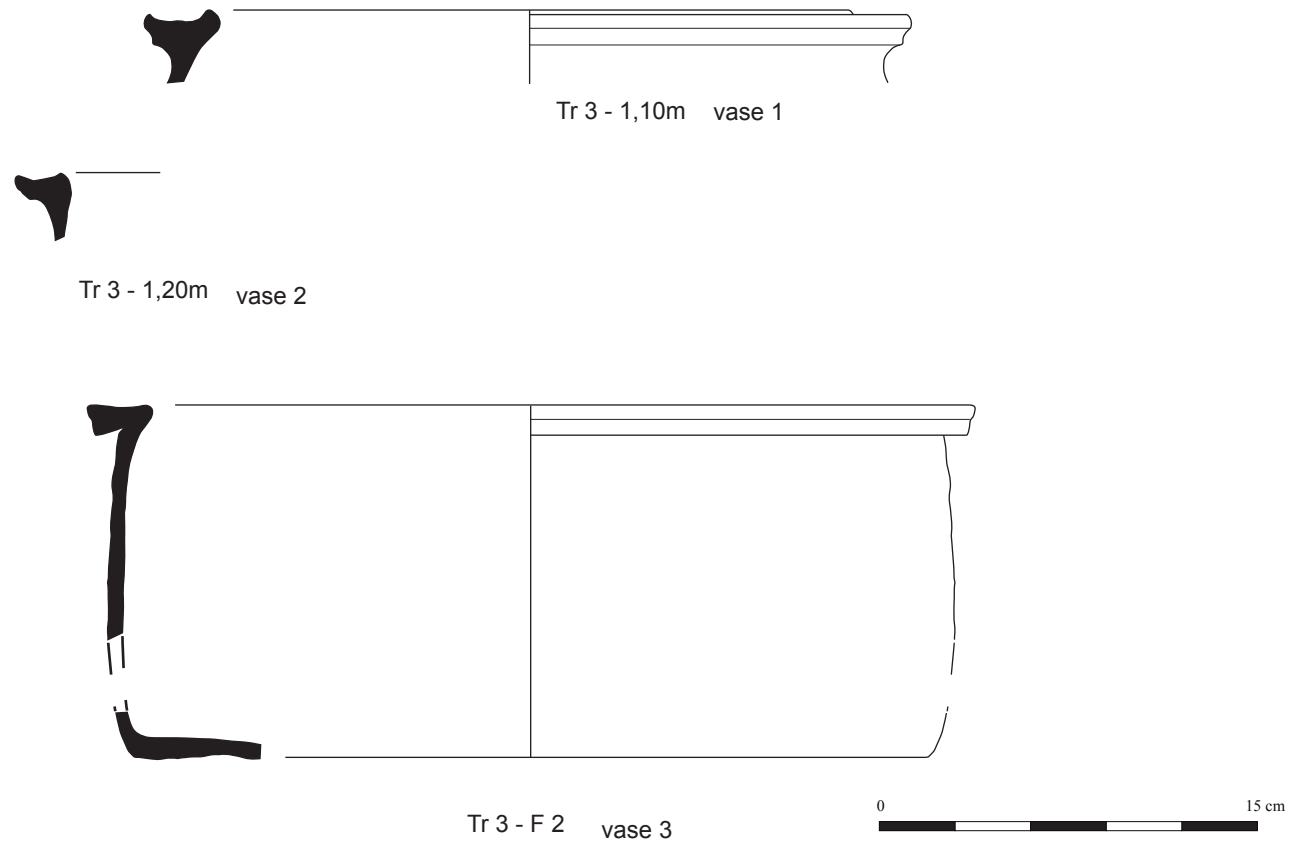


Fig. 17 Poteries onctueuses du second Moyen Age. © E. Coffineau, Inrap

Fig. 18 Détail des agrafes présentes sur la marmite (vase 3) . © E. Coffineau, Inrap



Il est à noter que la marmite la plus complète a fait l'objet d'une réparation ou d'une consolidation par des agrafes en fer (**fig. 18**).

Ces poteries, typiques du Finistère, sont aussi intéressantes d'un point de vue historique. En effet, elles sont un témoignage de l'occupation bretonne de Belle-Ile qui a appartenu à l'abbaye bénédictine Sainte-Croix de Quimperlé entre le 11^e siècle et le 16^e siècle.

Inventaire de la céramique et de la terre cuite par sondage :

Tranchée 1, -0,60m :

Le seul fragment présent est une terre cuite modelée dont il est difficile d'en préciser la datation.

Tranchée 2, -0,90m :

Le seul élément prélevé est un fragment en terre cuite à pâte très micacée brun-orangé / noir datant de la période protohistorique.

Tranchée 2, -1m :

Les vases prélevés sont très fragmentés et n'ont pu être identifiés. Ce sont une panse à pâte très micacée brun-noir et deux panses modelées à pâte très micacée noire ainsi qu'une anse modelée orange datant de la période protohistorique.

Tranchée 3, -0,20m :

Le seul vase retrouvé est un fragment d'une panse à pâte semi fine beige –grise micacée datant de la période médiévale.

Tranchée 3, -0,90m :

Les céramiques récupérées sont constituées de quatre panses. Ce sont des productions modelées à pâte siliceuse contenant du quartz et une grande quantité de mica. Elles datent de l'Age du Bronze.

Tranchée 3, -1,10m :

Le lot de poterie se compose d'un bord (**vase 1, fig. 17**) et d'une panse de marmite à pâte « onctueuse ». Ce sont des poteries caractéristiques du Finistère dites « onctueuses » en raison de la présence de talc employé comme dégraissant. Elles datent du second Moyen Age.

Tranchée 3, -1,20m :

Le mobilier provenant de la tranchée est chronologiquement hétérogène. Il se compose d'un rebord de tuile plate gallo-romaine (tegula) et de marmites (un bord, **vase 2, fig. 17** et un fond) datant du second Moyen Age.

Tranchée 3, F.2 :

L'ensemble du mobilier prélevé se compose de trente-huit fragments de deux marmites « onctueuses » (dont une archéologiquement complète, **vase 3, fig. 17**), datant du second Moyen Age, et d'un fragment de tuile gallo-romaine.

Tranchée 3, F.3 :

Le seul fragment de céramique est une panse à pâte semi fine orange comportant de nombreuses paillettes de mica et quelques quartz datant du second Moyen Age.

Tranchée 4, -0,20 à -0,40m :

Les céramiques récupérées lors du sondage mécanique sont très fragmentées et incomplètes (neuf tessons). Ce sont une amorce de fond supposée et une panse à pâte très micacée brune à cœur noir et sept panses modelées à pâte très micacée noire. L'ensemble date de la protohistoire (**fig. 19**).

Fig. 19 Vue du fond de céramique écrasé sur place, tranchée 4. © S. Sicard, Inrap



Tranchée 4 :

Le fond présent est une production modelée à pâte semi fine très micacée noire datant probablement de la protohistoire.

Tranchée 5, -0,20m :

Les vases qui ont été trouvés sont une lèvre rectangulaire digitée (**vase 4**, **fig. 16**) et deux panses à pâte très micacée brune à cœur noir. Ce sont des productions modelées de l'Age du Bronze.

3.2 Le mobilier lithique

Plus d'une dizaine d'éléments lithiques ont été prélevés dans les niveaux de colluvions. Parmi eux on compte :

- 1 fragment de meule en granite ;
- 1 chopping-tool sur galet de grès quartzitique (**fig. 20 n°1 et 2**) ;
- 1 grattoir sur éclat cortical de silex (**fig. 20 n° 3**) ;
- 1 nucléus ;
- 4 éclats de silex ;
- 1 éclat de quartz blanc ;
- 1 fragment de quartz taillé ;
- 1 fragment de disque en schiste.

La majorité des silex porte une partie corticale qui permet de conclure à des silex côtiers, hormis pour un éclat lamellaire de teinte beige-gris et pour un éclat de teinte blanc-beige. On notera également la présence d'une patine blanchâtre sur plusieurs d'entre eux.

En ce qui concerne le fragment de meule en granite qui provient de la tranchée 4. Elle renforce la proximité d'une occupation domestique pré- ou protohistorique du secteur. La roche dans laquelle elle est façonnée témoigne d'une importation du continent, comme cela a déjà été constaté dans la collection de G. Musch qui renferme plusieurs outils de mouture en roche granitoïde. L'exemplaire du Bas Laurent est établi sur un bloc roulé de leucogranite s'apparentant à celui que l'on trouve sur la presqu'île de Quiberon. D'aspect lité, et de teinte rose-noire, il renferme des biotites et des muscovites de granulométrie moyenne. Bien que fracturé, il s'agit d'une meule de petit gabarit, vraisemblablement de forme arrondie et épaisse de 10 cm (**fig. 21**). Les flancs conservés pourraient avoir été régularisés, notamment à l'approche de la surface active. Celle-ci est préparée par bouchardage et polie par plages sur les reliefs.

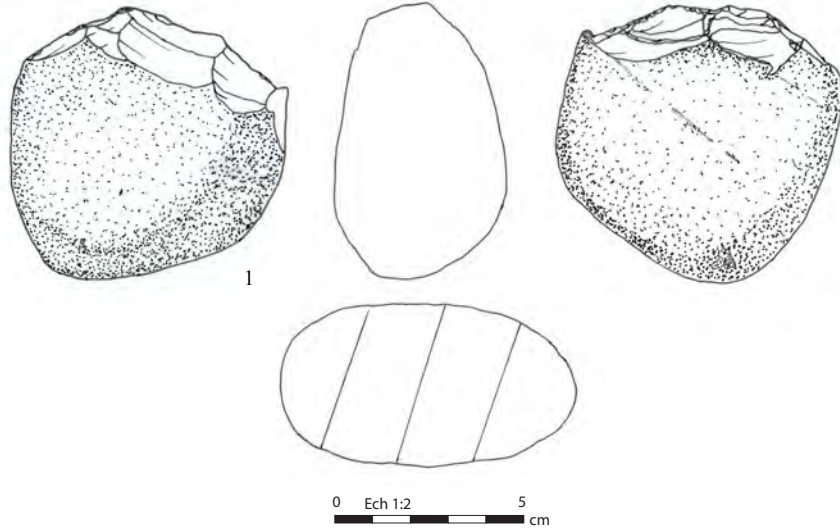
Fig. 20 1 et 2 : Galet taillé sur les deux faces, 3 : grattoir sur éclat cortical. © S. Sicard, Inrap

Fig. 21 Fragment de meule en leucogranite, tranchée 4. © V. Brisotto, Inrap

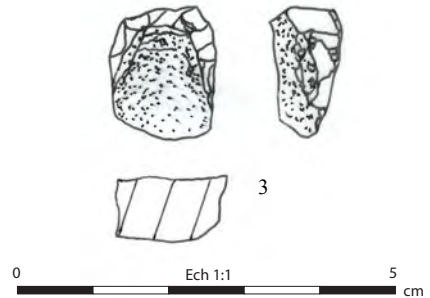
Quant au chopping-tool (**fig. 20 n°1**), sa présence isolée ne permet pas d'affirmer une présence paléolithique d'autant que les récents travaux de K. Donnart montrent leur présence notable dans des occupations côtières et insulaires pour la période du Néolithique (Donnart, 2015).

20

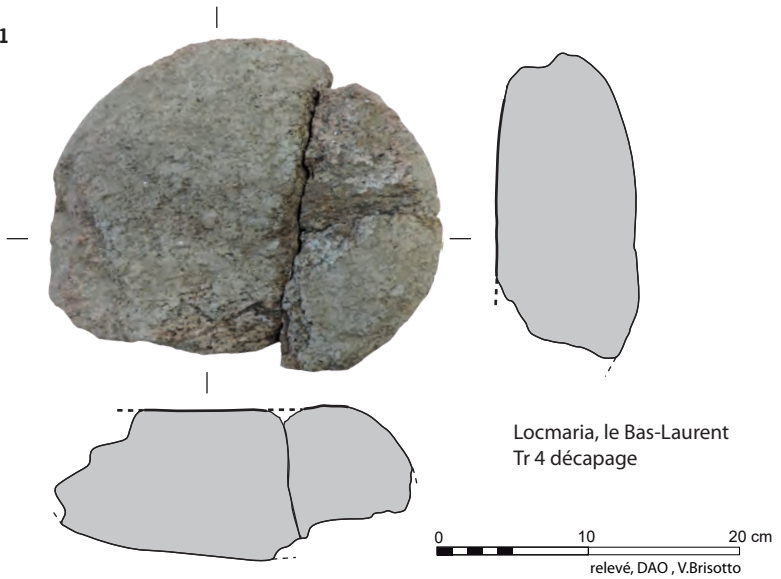
Tr 4 0,60m



Tr 1 0,30m



21



3. Conclusion

Ce diagnostic effectué sur une surface réduite, – quoique remarquable pour Belle-Île – a livré quelques indices attestant de la proximité d'occupations anciennes remontant d'une part à la Protohistoire (Néolithique, Age du Bronze ?) et d'autre part au second Moyen Âge. Hormis deux petits murets et un troisième empierrement démantelé pouvant se rattacher à cette période du Moyen Âge et interprétés comme des limites parcellaires, l'essentiel du mobilier provient des niveaux de colluvions, suggérant l'établissement des occupations au nord de l'emprise.

Bibliographie générale

AUDOUARD L. (2014) – Les économies préhistoriques dans les domaines insulaires de la façade Manche-Atlantique de la France, de la fin du Mésolithique au début de l'âge du Bronze, Thèse de doctorat, Archéologie et Archéométrie, Rennes 1,

AUDOUARD L., GEHRES B. (2016) – Belle-Île-en-Mer : Espaces et territorialité d'une île atlantique, Rapport d'activités 2016, PCR SRA Bretagne.

DONNART K. (2015) – *Le macro-outillage dans l'Ouest de la France : pratiques économiques et techniques des premières sociétés agro-pastorales*. Thèse de doctorat, Université de Rennes I, vol. 1, 659 p.

GIOT P.-R. ET MORZADÉC H. (1996) : La poterie onctueuse, in ss. Dir FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.) *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne, Document d'Archéologie Française*, n°55, 1996, p.113-125.

VILLARD J.-F. (2005) : La poterie, typologie et chronologie. In, ss dir. LE BIHAN (J.-P.) et VILLARD (J.-F.)- *Archéologie de Quimper, matériaux pour servir l'histoire, tome 1 : de la chute de l'Empire romain à la fin du Moyen Age*, Centre de Recherche Archéologique du Finistère, p.358- 387.

AUDREN C. et PLAINE J. (1986) - Belle-Île en Mer, Île Houat et Hoedic, carte géologique n°447-477, BRGM.

III. Inventaires

Inventaire des tranchées

Tranchée	Prof.atteinte min	Prof.atteinte max	Niveau atteint	Fait	Description	Niv. d'apparition	Testé
1	-0,5 m	0,7 m	plaquette schiste (siltite)				
2		1,75 m	argile jaune-verdâtre				
3	-0,35 m	2,10 m	argile jaune-orangé et plaquette schiste	1	muret	-0,55 m	nettoyé
				2	empierrement	-1 m	nettoyé
				3	muret	-0,35 m	X
4	-0,2 m	-1,5 m	argile jaune-verdâtre et plaquette schiste				
5	-0,15 m	-0,5 m	argile jaune-verdâtre et plaquette schiste				

Inventaire du lithique

Tranchée	Fait	Niveau (en m)	Détermination	Type	Matière première
1		-0,3	ind.lithique	grattoir sur éclat cortical	silex beige rouge
2		-0,5	ind.lithique	éclat	quartz blanc
		-0,9	ind.lithique	éclat	silex blanc beige patiné
			ind.lithique	éclat lamellaire	silex beige-gris
			ind.lithique	fragment taillé ?	quartz blanc
3	2		ind.lithique	éclat cortical	silex rouge-orangé
4		-0,6	ind.macrolithique	chopping tool	grès quartzitique
		0,65	ind.macrolithique	fragment de meule	leucogranite
			ind.lithique	éclat cortical	silex beige-gris patiné
5		-0,2	ind.lithique	nucléus	silex brun-gris patiné
Hors tranchée			objet lithique	fragment de disque	schiste



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Locmaria, Le Bas-Laurent, Camping des Grands-Sables

Chronologie

Néolithique,
Protohistoire,
Epoque
Médiévale

Sujets et thèmes

Structure
agraire

Mobilier

Céramique,
Lithique

Dans le cadre de l'extension du Camping des Grands Sables, sur la commune de Locmaria, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur une surface de 5 557 m². La proximité d'un indice de site, découvert par G. Musch à environ 200 m au nord du camping a motivé cette intervention. Ce prospecteur a ramassé dans ce secteur une cinquantaine de silex, comprenant quelques grattoirs, un nucléus, de nombreux éclats ainsi que deux tessons de céramique ; le tout évoquant la présence d'une occupation néolithique. Le diagnostic a permis de confirmer la proximité d'occupation pré ou protohistorique (Néolithique ?, âge du Bronze) à travers quelques indices mobiliers recueillis dans les niveaux de colluvions. A côté de ceux-ci, une présence du second Moyen-Âge est également attestée par la découverte de plusieurs marmites en céramique onctueuse. Les structures empierrées mises au jour dans une des tranchées pourraient se rattacher à cette période.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr